

SYNTHESE SUR LE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE

Le système de financement de la formation professionnelle est une construction complexe, fragmentée en autant d'entités qu'il existe de publics et de dispositifs de formation propres à chacun de ces publics. A cette première fragmentation, se superpose une deuxième qui suit la nature de chaque financeur, ses logiques et ses modes de financement.

Le système de financement de l'apprentissage repose essentiellement sur la collecte des entreprises et les subventions de la CTC aux CFA. L'appareil et le dispositif de collecte et de répartition de la taxe d'apprentissage en vigueur avant la réforme présentaient un certain nombre d'insuffisances structurelles : un nombre de collecteurs conséquent, des circuits financiers de collecte et de répartition opaques, une gestion des ressources de toutes natures des CFA et des sections d'apprentissage non optimale. La rationalisation et l'organisation au niveau régional de la collecte ont conduit à une réduction significative du nombre d'organismes autorisés à collecter. La réforme vise ainsi une simplification de l'appareil de collecte, la mise en place de mesures de nature à améliorer la transparence du système (date de mise à disposition des fonds aux établissements bénéficiaires, frais de collecte et de gestion) et une meilleure allocation des ressources dont dispose l'apprentissage.

En 2003 la Corse a dépensé 51,5M€ (54,1M€ en 2004) pour la formation professionnelle et 10,8M€ (11,4M€ en 2004) pour l'apprentissage, soit au total 62,3M€. Cet effort représente 1,23% du PIB (5 052M€), soit 236€/habitant et 596€/actif. Au niveau national, la dépense 2003 est de l'ordre de 21,7Md€ et représente 1,64% du PIB, soit 364€/habitant et 806€/actif. Il apparaît que la dépense économique en Corse au titre de la formation et de l'apprentissage est inférieure dans notre Région par rapport à la moyenne nationale. Compte tenu des comparatifs établis entre les budgets des régions, les DGD versées par l'Etat, même si des divergences existent, il semble que l'écart provienne essentiellement de l'activité économique des entreprises de l'île et notamment de leur masse salariale (ce qui génère des collectes au titre de la formation et de l'apprentissage en deçà de la moyenne nationale et ce sans même tenir compte des flux non reversés en Région). En effet, en 2004, l'INSEE recense dans le champ ICS (ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) 20 473 établissements dont 12 141 sans salariés, 7 302 avec 1 à 9 salariés, 939 avec 10 à 49 salariés et 91 de plus de 50 salariés.

En 2003, la Collectivité de Corse intervient à hauteur de 28% sur la dépense globale en Corse au titre de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Les autres principaux financeurs finaux sont l'Etat dont l'Afpa (33%), les organismes collecteurs (28%) et l'Unedic (3%). En projetant le transfert de l'AFPA à la Région d'ici 2008, la Collectivité Territoriale de Corse interviendra à hauteur de 46% sur les bases des flux 2004 qui réduiront ainsi la participation de l'Etat de 18%.

Dépenses par financeurs finaux (k€)	Formation	Apprentissage	2003	%	Formation	Apprentissage	2004	%
Etat (dont AFPA)	18 572	2 166	20 738	33%	17 963	2 088	20 051	31%
Collectivité Territoriale de Corse (1)	12 690	4 473	17 163	28%	15 115	4 867	19 982	30%
OCPA/OCTA (entreprises)	13 616	3 977	17 593	28%	13 447	4 334	17 781	27%
Unedic/Assedic	2 712		2 712	4%	3 134		3 134	5%
Autres collectivités locales	1 070		1 070	2%	712		712	1%
Autres financeurs		232	232	0%		204	204	0%
Ménages	780		780	1%	800		800	1%
Pouvoirs publics pour ses propres agents	2 109		2 109	3%	2 976		2 976	5%
Total des dépenses	51 549	10 848	62 397	100%	54 147	11 493	65 640	100%

(1) incluant délégation à l'Etat des primes d'apprentissage

La dépense globale formation professionnelle continue et apprentissage touche en particulier les demandeurs d'emploi (43%), puis les jeunes (29%) et les salariés (24%).

Etat des dépenses par public (k€)	2003				2004			
	Apprentissage	Formation	Total	%	Apprentissage	Formation	Total	%
Demandeurs d'emplois		26 574	26 574	43%		29 076	29 076	44%
Jeunes	10 848	7 183	18 031	29%	11 493	6 981	18 474	28%
Salariés		15 240	15 240	24%		14 849	14 849	23%
Agent de la f° publique		1 529	1 529	2%		1 790	1 790	3%
Public spécifique (illétrés, détenus...)		1 023	1 023	2%		1 449	1 449	2%
Dépenses par catégorie de public	10 848	51 549	62 397	100%	11 493	54 145	65 638	100%

En négligeant les dépenses vers les agents de la fonction publique qui n'ont pu être exhaustivement estimées sur la Région, il apparaît une forte divergence entre l'orientation des dépenses par public entre la région Corse et le National. La répartition des dépenses entre les demandeurs d'emploi et les salariés est du simple au double.

Etat des dépenses par public	Au niveau régional		Au niveau national	
	2003 (K€)	%	2002 (M€)	%
Demandeurs d'emplois	26 574	44%	3 233	18%
Jeunes	18 031	30%	5 453	31%
Salariés	15 240	25%	8 981	51%
Public spécifique (illétrés, détenus...)	1 023	2%		0%
Dépenses par catégorie de public	60 868	100%	17 667	100%

1- Formation professionnelle continue

La dépense globale constatée en 2003 et 2004 s'élève respectivement à 51M€ et 54M€ :

Dépenses par financeur (k€)	2003	%	2004	%
Etat (dont AFPA)	18 572	36%	17 963	33%
Collectivité Territoriale de Corse	12 690	25%	15 115	28%
Unedic/Assedic	2 712	5%	3 134	6%
Autres collectivités locales	1 070	2%	712	1%
OPCA / Entreprises	13 616	26%	13 447	25%
Ménages	780	2%	800	1%
Pouvoirs publics pour ses propres agents	2 109	4%	2 976	5%
Total des dépenses FPC	51 549	100%	54 147	100%

L'Etat apparaît comme le 1^{er} financeur de la FPC. Cependant la part de l'AFPA (12,4M€ soit 24%) vient considérablement augmenter le poids de l'Etat sur le financement. Hors AFPA, la part de l'Etat ressort à 12% en 2003 et 10% en 2004. Dans ce contexte, ce sont la CTC et les OPCA (entreprises) qui apparaissent comme 1^{ers} financeurs de la FPC.

Ainsi en 2003 (en 2004, la répartition est sensiblement identique), les bénéficiaires des flux financiers au titre de la formation professionnelle continue sont :

- les ménages, à travers les rémunérations versées, captent 17% de l'ensemble des dépenses,
- les organismes de formation, au titre des prestations de formation ou des actions de bilan, captent 69% des flux,
- les entreprises, au vu des exonérations de charges sociales consenties et de la prise en charge des rémunérations, captent 11% des flux,
- les autres organismes, oeuvrant dans l'environnement de la formation, captent 3% des dépenses.

Dépenses par bénéficiaire (k€)	Ménages	%	Organismes de formations	%	Entreprises	%	Autres organismes	%	Total 2003	%
Etat (dont AFPA)	5 557	60%	11 365	33%	773	14%	877	16%	18 572	36%
OPCA / Entreprises	355	4%	9 720	28%	3 541	63%	0	0%	13 616	26%
Collectivité Territoriale de Corse	2 550	28%	9 209	26%	459	8%	472	8%	12 690	25%
Unedic/Assedic	726	8%	1 696	5%	290	5%	0	0%	2 712	5%
Pouvoirs publics pour ses propres agents	0	0%	1 532	4%	577	10%	0	0%	2 109	4%
Autres collectivités territoriales	0	0%	628	2%	0	0%	442	8%	1 070	2%
Ménages	0	0%	780	2%	0	0%	0	0%	780	2%
Total des dépenses FPC	9 188	100%	34 930	100%	5 640	100%	1 790	32%	51 549	100%
Total des dépenses FPC en %	18%		68%		11%		3%		100%	0%
Dépenses réalisées en Corse	9 188	100%	28 485	82%	5 640	100%	1 790	32%	45 107	88%
Dépenses réalisées hors Corse			6 445	18%					6 445	13%

La dépense régionale constatée en 2003 est orientée sur les publics suivants :

Répartition par public 2003 (k€)	Total dépenses FPC	%
Demandeurs d'emplois	26 574	52%
Salariés	15 240	30%
Jeunes	7 183	14%
Agents de la f° publique	1 529	3%
Tous publics	1 023	2%
Total	51 549	100%

Les demandeurs d'emplois captent ainsi plus de 50% des dépenses liées à la formation professionnelle continue. Les demandeurs d'emploi en 2003 recensés par l'INSEE sont au nombre de 13 464 (12.88%) sur une population active de 104 525 personnes. L'effectif salarié en 2003 représente 85 373 personnes (dont 17 018 dans l'administration) soit 81.6% de la population active, il capte ainsi 30% de la dépense en formation professionnelle continue dont 12 407€ correspondent aux dépenses d'OPCA.

Par ailleurs, la dépense globale en formation professionnelle continue se répartie par secteur d'activité économique de la façon suivante (hors insertion, environnement de la formation et promotion sociale) :

Etat des dépenses par secteur (k€)	2003	
	Formation	%
Tertiaire	12 931	37%
BTP	4 205	12%
Industrie Artisanat	2 645	7%
Tourisme Hotellerie	4 099	12%
Multi-secteurs	1 826	5%
Sanitaire Social	2 583	7%
Commerce Distribution	2 834	8%
Agriculture	1 524	4%
NTIC	1 229	3%
Sport Animation	919	3%
Environnement	479	1%
Dépenses par secteur	35 274	100%

Le tertiaire dans lequel le financement est le plus important (37%), suivi ensuite du BTP (12%) et du Tourisme-Hotellerie (12%).

2- L'apprentissage

La dépense globale constatée en 2003 et 2004 s'élève respectivement à 10.8M€ et 11.5M€ et est réalisée à 100% pour « Les Jeunes ».

Dépenses par financeur final (k€)	2003	%	2004	%
Etat	2 166	20%	2 088	18%
Etat (délégation CTC)	1 649	15%	1 666	14%
Collectivité Territoriale de Corse	2 824	26%	3 201	28%
OCTA/Entreprises	3 977	37%	4 334	38%
Autres financeurs	232	2%	204	2%
Total des dépenses Apprentissage	10 848	100%	11 493	100%

hors rémunération

Compte tenu du transfert de compétence, la CTC apparaît comme le 1^{er} financeur final couvrant ainsi (en 2004) 42% de la dépense.

Dépenses par bénéficiaires (k€)	CFA	%	Entreprises	%	Organismes habilités à recevoir TA (hors CFA)	%	Total 2003	%	CFA	%	Entreprises	%	Organismes habilités à recevoir TA (hors CFA)	%	Total 2004	%
Etat		0%	2 166	57%		0%	2 166	20%		0%	2 088	56%		0%	2 088	18%
Etat (délégation CTC)		0%	1 649	43%		0%	1 649	15%		0%	1 666	44%		0%	1 666	14%
Collectivité Territoriale de Corse	2 824	61%		0%		0%	2 824	26%	3 201	62%		0%		0%	3 201	28%
OCTA / Entreprises	1 571	34%		0%	2 406	100%	3 977	37%	1 727	34%		0%	2 607	100%	4 334	38%
Autres financeurs	232	5%		0%		0%	232	2%	204	4%		0%		0%	204	2%
Total des dépenses Apprentissage	4 627	100%	3 815	100%	2 406	100%	10 848	100%	5 132	100%	3 754	100%	2 607	100%	11 493	100%
Total des dépenses Apprentissage en %	43%		35%		22%		100%		45%		33%		23%		100%	
<i>Dont Corse</i>	4 627	100%	3 815	100%	1 649	69%	10 091	93%	5 132	100%	3 754	100%	1 730	66%	10 616	92%
<i>Dont frais de gestion</i>					109	5%	109	1%					120	5%	120	1%
<i>Dont hors corse et péréquation</i>					649	27%	649	6%					757	29%	757	7%

Les CFA captent ainsi 43% des dépenses de l'apprentissage, suivi par les entreprises (35%) puis les autres organismes (22%).

Le financement de l'apprentissage, et notamment des centres de formation d'apprentis (CFA), est assuré par quatre grands types de ressources :

- La taxe d'apprentissage qui a, en principe, vocation à constituer la principale ressource,
- La participation de l'organisme gestionnaire, variable en fonction de la nature de celui-ci,
- D'autres ressources provenant essentiellement des fonds de l'alternance,
- Une subvention régionale éventuelle destinée à assurer l'équilibre financier du centre.

Dans le domaine de l'apprentissage, les principaux secteurs économiques couverts sont : l'industrie-artisanat (33%) et le BTP (32%) suivis par le Commerce et la Distribution (10%) et le Tourisme-Hotellerie (8%).

Etat des dépenses par secteur (k€)	2003	
	Apprentissage	%
Tertiaire	619	6%
BTP	3 519	32%
Industrie Artisanat	3 593	33%
Tourisme Hotellerie	815	8%
Multi-secteurs	132	1%
Sanitaire Social	551	5%
Commerce Distribution	1 126	10%
Agriculture	262	2%
NTIC	140	1%
Sport Animation	91	1%
Environnement		0%
Dépenses par secteur	10 848	100%